

Entrepreneurs de l'innovation

La Suisse abrite de nombreuses start-up prometteuses. A leur tête, de jeunes entrepreneurs soutenus par venturelab s'investissent corps et âme afin de développer leur société et l'imposer sur le marché. Sélection de cinq entreprises innovantes formées par venturelab.

Textes: Stanislas Cavalier Photos: Thierry Parel



«Je trouvais dommage de voir un brevet dormir dans un tiroir»



Lumartix, lancée par Laurent Calame, développe une lampe à plasma moléculaire.

Un brevet lumineux. Voilà ce qui a incité Laurent Calame à se lancer dans l'aventure entrepreneuriale. «Pendant cinq ans, j'ai participé à des recherches visant à améliorer la fiabilité de la technologie de lampe à plasma, à la Haute école d'ingénieurs et de gestion du canton de Vaud (HEIG-VD) avec les professeurs Mirko Croci et Gilles Courret et en partenariat avec la société Solaronix SA. Andreas Meyer, CTO de Solaronix SA, est l'inventeur de cette ampoule qui imite la lumière du soleil. Mais une fois le brevet déposé, celui-ci est tombé dans un tiroir. Je trouvais dommage de le laisser dormir.»

Pour autant, les deux professeurs ne souhaitaient pas créer eux-mêmes une entreprise commercialisant cette nouvelle technologie. Alors Laurent Calame a pris les choses en main. «J'ai réfléchi, analysé le marché puis j'ai lancé Lumartix.» L'entreprise

basée à Aubonne, créée au mois d'août 2010, développe «une lampe à plasma moléculaire, qui ne contient aucune électrode, ni mercure, ni plomb». Avantages: la lumière produite imite celle du soleil, la durée de vie garantie s'élève à 20'000 heures et la consommation électrique est faible.

Pour l'aider dans ses premiers pas d'entrepreneur, Laurent Calame a pu compter sur la bourse de l'Ecole d'ingénieurs d'Yverdon, l'aide logistique du Centre d'études et de transferts technologiques de la HEIG-VD (CETT) ainsi que les soutiens financiers de la Fondation pour l'innovation technologique (FIT) et du Service de l'économie, du logement et du tourisme (SELT). Le nouvel entrepreneur a également suivi les cours venture challenge, venture plan et venture training en 2010: «En tant qu'ingénieur en électronique, j'avais des concepts à apprendre pour devenir entrepreneur, notamment au niveau des relations humaines. Les formations venturelab m'ont apporté des conseils de haut niveau.»

«Nous sommes à l'endroit idéal pour démarrer»

Sysmosoft SA commercialise un logiciel permettant de sécuriser un smartphone.

Au départ, tout est parti d'un travail de diplôme réalisé par trois étudiants de l'Institute for Information and Communication Technologies (IICT) de la Haute école d'ingénierie et de gestion du canton de Vaud (HEIG-VD): «Je travaillais sur un projet destiné au secteur médical, qui visait à permettre aux médecins d'accéder rapidement aux données de leurs patients depuis un dispositif mobile, raconte Julien Probst, cofondateur de Sysmosoft. Ce projet présentait un aspect sécuritaire, en raison du secret médical.»

Une fois son diplôme en poche, l'entrepreneur rencontre les banques privées et constate l'intérêt de ces institutions pour un système protégeant les téléphones mobiles de leurs collaborateurs. «En 2008 et 2009, nous avons développé le système, afin de l'adapter aux exigences et besoins des banques.» Résultat: un logiciel permettant aux entreprises de reprendre le contrôle

des appareils mobiles de leurs collaborateurs, sans altérer leurs habitudes. D'abord, les données professionnelles sont confinées à l'intérieur d'une zone protégée, contrôlée par l'entreprise. Ensuite, le téléphone peut être accompagné d'un dispositif dénommé «compagnon Bluetooth». Concrètement, si l'utilisateur muni de son compagnon s'éloigne trop de son téléphone portable, l'accès aux données sensibles est verrouillé.

Pour commercialiser ce système, Julien Probst a lancé Sysmosoft SA avec Mark Vincent en mars 2010. «Au départ, je n'avais pas en tête de créer ma société, même si au fond j'ai toujours voulu travailler pour moi.» L'entreprise, soutenue par l'institut ICT, a obtenu le soutien financier de la Fondation pour l'innovation technologique (FIT) et du Service de l'économie, du logement et du tourisme (SELT). Julien Probst a suivi les cours dispensés par Venturelab: «Les cours venturelab m'ont permis d'acquérir de nouvelles connaissances et de démarrer dans des conditions favorables.»

